

J-WORKS NETTOYANT POUR LE GOUDRON ET L'ASPHALTE 150

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	3
	Santé		Réactivité	Risques d'incendie
			Réactivité	0
Danger spécifique				
Vêtements de protection		Apparence	Clair. Ambre. Liquide. Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. RISQUE D'ABSORPTION PAR ASPIRATION. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. COMBUSTIBLE.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	J-WORKS NETTOYANT POUR LE GOUDRON ET L'ASPHALTE 150	Code	2918413 & 2918421 & 2918430
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	3038485
FTSS#	05241	Date de validation	2/24/2003
Siège social aux É.U.	JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (800) 725-6737 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada	JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-888-746-5971
		Date d'impression	2/24/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Water	7732-18-5	10-30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 90000 mg/kg [Rat].
Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	30-60	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 6700 mg/kg [Souris]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Lapin].
Cyclohexanol	108-93-0	5-10	ACGIH TLV (États-Unis). TWA: 50 ppm 8 heure(s).	Non disponible.
Alcools éthoxylés	68439-46-3	1-5	OSHA PEL (États-Unis). PEAK: 50 ppm 8 heure(s).	ORALE (DL50): Aiguë: 1378 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Lapin].
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	<1.0	OSHA (États-Unis). CEIL: 2 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). STEL: 2 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 365 mg/kg [Rat]. 273 mg/kg [Mâle. Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
<i>Peau</i>	Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.
<i>Inhalation</i>	Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion NE PAS faire vomir! Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit COMBUSTIBLE.
Points d'éclair Coupe fermée: 65.556°C (150°F).

Produits de la combustion Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.

Vêtements de protection (feu) Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Exposée à la chaleur de feu, la matière risque de brûler. Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avalier. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATEUR COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection personnelle

Yeux Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Mains Gants résistants aux produits chimiques.
Comprend: Gants de néoprène

Respiratoire Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2

Pieds Des chaussures de protection.

Corps If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Léger. Du pin.
Couleur	Clair. Ambre.
pH	13
Gravité Spécifique	0.95
Point d'ébullition/condensation	204.44°C (400°F)
Pression de vapeur	1 mmHg
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les acides. Chaleur excessive.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Corrosif.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	L'aspiration pendant l'ingestion ou le vomissement peut endommager gravement les poumons.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)
SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Cyclohexanol
CWA (Clean Water Act) 311: Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

état New Jersey: Cyclohexanol
Massachusetts RTK: Cyclohexanol
Pennsylvanie RTK: Cyclohexanol

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).
Classe E: Liquide corrosif.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA). Tous les ingrédients sont sur la liste DSL.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.